AMBASSADE DE FRANCE AU BRÉSIL
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS FRANCE
BRÉSIL

APPEL À CANDIDATURES 2024

BOURSE TERREE

Séjour doctoral en France pour des étudiants en thèse de doctorat en écologie et/ou sciences de l'environnement et/ou sciences de la vie et de la santé

Résumé

Cette bourse s'adresse aux étudiants de nationalité brésilienne résidant au Brésil réalisant une thèse de doctorat consacrée aux sciences de l'environnement et/ou l'écologie et/ou aux sciences de la vie et de la santé. Seules les disciplines relatives aux sciences de la vie et de la terre, à l'écologie et aux sciences de la vie et de la santé seront considérées.

Elle est destinée aux doctorants et doctorantes de nationalité brésilienne, avec ou sans co-tutelle de thèse, avec ou sans co-direction, âgés de moins de 40 ans au 2 septembre 2024.

Cette bourse offre un financement pour un séjour doctoral en France d'une durée allant de 3 à 12 mois.

Date de clôture des dossiers de candidatures : 31 mars 2024 – 23h59 (heure de Brasilia).

Date de diffusion des résultats : 17 avril 2024.

1. Objectifs du programme

Cet appel à candidature **s'adresse à des étudiants inscrits en première, deuxième ou troisième année de thèse de doctorat** en écologie, en sciences de l'environnement, en sciences de la vie et de la terre et/ou en sciences de la vie et de la santé**. Les étudiants sont donc inscrits dans un des domaines des sciences de la vie et de la terre et/ou en sciences de la vie et de la santé.**

3 objectifs :

- Développer/renforcer la coopération scientifique entre le Brésil et la France sur les thèmes de l'écologie, de l'environnement et de la santé ;
- Favoriser la formation par la recherche, des doctorants brésiliens sur les enjeux cruciaux de la crise climatique, la perte de biodiversité, les conséquences sur la santé humaine et animale, avec une attention particulière pour les recherches de doctorat portant sur les maladies infectieuses émergentes ;
- Renforcer l'ouverture internationale des écoles doctorales françaises.

Les étudiants bénéficiant d'une bourse de mobilité des agences d'appui à la recherche brésiliennes (CAPES, CNPQ, FAP,…) sont éligibles. Nonobstant, cette bourse devra être mentionnée clairement dans la candidature présentée, et ce, afin que l'Ambassade de France au Brésil puisse se coordonner avec l'agence brésilienne en question pour pouvoir mettre en place un cofinancement en complément de la bourse brésilienne.

L'Ambassade de France au Brésil se propose de soutenir **les doctorants brésiliens, avec ou sans co-tutelle de thèse, avec ou sans co-direction** par l'attribution d'une bourse du gouvernement français pour un séjour doctoral allant de 3 à 12 mois. **Les étudiants peuvent se porter candidat s'ils sont inscrits en thèse de doctorat depuis 2021, 2022 ou 2023.**

2. Calendrier 2024 de l'appel à candidatures

- ➔ Publication de l'appel à candidatures : **21 décembre 2023.**
- ➔ Clôture de l'appel à candidatures : **31 mars 2024 – 23h59** (heure de Brasilia)
- ➔ Diffusion des résultats : **17 avril 2024**
- ➔ Début de la mobilité : **2 septembre 2024.**
- ➔ Période maximum couverte par le financement pour le doctorat : du 02/09/2024 au 31/08/2025.

3. Bénéfices accordés à l'étudiant par l'Ambassade de France au Brésil

L'étudiant sélectionné, même si détenteur d'une autre bourse, bénéficiera de :

- La délivrance du **statut de boursier du gouvernement français (BGF)** ;
- **La gratuité de la procédure pré-consulaire « Études en France »** pour les chercheurs inscrits en cotutelle qui se seront engagés dans la procédure pré-consulaire auprès de Campus France Brésil ;
- **La gratuité du visa** ;
- **La gratuité des frais d'inscription en doctorat dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche français** pratiquant la politique d'exemption des frais d'inscription en doctorat régie par le Décret n°2019-344 et l'article R719-49 du Code de l'éducation dans les établissements d'enseignement sous l'égide du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- **La prise en charge de la couverture sociale** pendant tout le séjour en France via l'affiliation à la sécurité sociale et la **prise en charge d'une mutuelle complémentaire** comprenant la responsabilité civile ;
- **Un billet d'avion aller-retour Brésil/France** (dates définies en fonction du calendrier du cursus universitaire choisi) ;
- **La valeur mensuelle de la bourse est de 1690 € pour les chercheurs inscrits en cotutelle et de 1704 € pour les chercheurs non-inscrits en cotutelle** (*versée au prorata de la présence sur le territoire français et du cofinancement*) ;
- **Un accès prioritaire aux résidences universitaires** publiques gérées par le CROUS dans toute la France, si sollicité par le candidat, où les frais de logement sont réduits (**le loyer reste à la charge du boursier) ;**
- L'accès à un **catalogue d'activités culturelles à des tarifs préférentiels** (expositions, concerts, week-ends et séjours de découverte…) ;
- **L'accompagnement administratif et pédagogique** du boursier ;

- L'affiliation au **réseau France Alumni.**

La gestion du billet d'avion, du versement de la bourse et des prestations liées à la **bourse de l'Ambassade de France au Brésil** seront administrés par l'opérateur national **Campus France à Paris.**

➔ **Ce financement est non cumulable avec une autre bourse du gouvernement français** (par exemple : bourse Eiffel), **mais il peut être cumulé avec une bourse d'aide à la mobilité brésilienne**. Dans ce cas, **le montant de la bourse TerrEE sera ajusté afin d'atteindre la valeur totale attribuée (1690 € ou 1704 €).** Ainsi, si un candidat inscrit en cotutelle dispose d'une bourse mensuelle d'aide à la mobilité brésilienne équivalente à 1000 euros, la bourse TerrEE s'élèvera à 690 euros mensuels (pour former la valeur totale de 1690 euros attribués aux chercheurs inscrits en cotutelle).

➔ **La bourse n'est pas renouvelable.**

4. Modalités de candidature et constitution du dossier

JUSQU'AU 31 MARS 2024 – 23h59 (heure de Brasilia).

Les candidatures devront être déposées au lien suivant :

https://forms.gle/iuefJ79WSDCb8U6x5

Les dossiers devront **être transmis par voie électronique via formulaire (Google Forms) à travers le lien ci-dessus jusqu'au 31 mars 2024 – 23h59 (heure de Brasilia).** Ils devront obligatoirement comprendre les pièces suivantes, réunies dans un document unique intitulé « PRENOM_NOM_BOLSA TERREE » :

- Curriculum vitae du doctorant (2 à 3 pages ; bibliographies limitées aux articles les plus importants et/ou récents**)** en français, en anglais, ou en portugais ;
- Projet de recherche de la thèse de doctorat (maximum 5 pages) ;
- Lettre de motivation ;
- Copie d'une pièce d'identité ;
- Certificat d'inscription dans une université brésilienne ;
- Attestation de pré-inscription/ lettre d'invitation de l'établissement d'accueil en France indiquant les dates envisagées de séjour en France.

ATTENTION : les dossiers incomplets ou déposés après la date de clôture des candidatures ne seront pas pris en compte. Tous les documents sont obligatoires et doivent être réunis en un seul PDF et envoyés uniquement par le biais du formulaire de candidature.

Une fois le formulaire correctement complété, le candidat recevra un récapitulatif automatique. Aucun courriel de confirmation de réception de candidature ne sera envoyé.

Les questions sur la bourse TerrEE seront traitées **exclusivement** via cet e-mail :
bolsaterree@campusfrancebrasil.com.br

5. Critères de sélection

Les dossiers seront évalués par un comité scientifique de sélection réuni par le Service de Coopération et d'Action Cultuelle de l'Ambassade de France au Brésil.

Le choix du comité de sélection sera souverain dans le respect des lois et réglementations françaises en vigueur. Les critères seront les suivants :

- la qualité du projet de recherche du doctorant ;
- la pertinence par rapport aux enjeux de la crise climatique, de la perte de la biodiversité et de la santé publique ;
- l'insertion du projet dans une équipe de recherche française.

Cet appel à candidatures est ouvert uniquement pour les étudiants réalisant une thèse de doctorat en écologie, en sciences de l'environnement (disciplines relatives aux sciences de la vie et de la terre) et en sciences de la vie et de la santé.

Une fois les résultats publiés, les lauréats recevront des informations par courrier électronique sous 5 jours ouvrés sur la procédure à suivre avant de se rendre en France pour obtenir la bourse.